

LEXAN[®] Dimilin[®] GR2

Insecticides pour le contrôle larvaire des moustiques.

Contient 2% difubenzuron

• Présentation du produit

LEXAN Dimilin GR2 appartient à la famille des régulateurs de croissance des insectes (RCI)

Il agit par ingestion et par contact pour le contrôle des larves de moustiques. Il perturbe la formation de la cuticule, et bloque en conséquence le processus de mue. Les effets du **LEXAN Dimilin GR2** sont observés 2 à 4 jours après l'application.

La formulation **LEXAN Dimilin GR2** se présente sous forme de granulés effervescents et contient 20 g de matière active par kg de produit. La production du **LEXAN Dimilin GR2** met en œuvre une technique utilisée pour les produits pharmaceutiques. L'agitation naturelle liée aux propriétés effervescentes de la formulation, permet la diffusion homogène dans tout le volume d'eau traitée ou dilué dans l'eau.

LEXAN Dimilin GR2 est applicable tel quel (directement sous forme de granulé) dans l'eau à traiter.

LEXAN Dimilin GR2 a une action larvicide sur différentes espèces de moustiques appartenant aux Aedes, Anopheles et Culex

Le traitement de la surface de l'eau à base de **LEXAN Dimilin GR2** permet d'éviter le développement des moustiques adultes pendant une période de 20 à 30 jours.

• Mode et doses d'emploi

Doses d'application pour le contrôle des larves de moustiques: 2,5 kg/ha

- Pour une profondeur d'eau inférieure à 1 m la dose d'application se situe entre 1,25 kg et 2,5 kg/ha
- Pour une profondeur d'eau supérieure à 1 m, la dose d'application est de 2,5 kg/ha

• Conditionnement

Disponible en flacon de 240 ml et 800 ml. Modulable à la demande du client.

• Etiquetage

Xi : Irritant

R 36 irritant pour les yeux

R 50 très toxique pour les organismes aquatiques

[®] Marque déposée